

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

SOCIETE TUNISIENNES D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR

Siège social : Square Avenue de Paris 1080 Tunis Cedex, BP.667

La société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 18 Mai 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : **M Mohamed Hedi KAMMOUN** (ECC MAZARAS) et **Mme Selma LANGAR** (LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL).

Bilan au 31/12/2022
(Chiffres arrondis en dinars)

ACTIF DU BILAN		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
AC1	Actifs incorporels				
AC12	Concessions, brevets, licences, marques	20 660 180	14 186 504	6 473 676	5 031 202
AC13	Fonds commercial	0	0	0	0
		20 660 180	14 186 504	6 473 676	5 031 202
AC2	Actifs corporels d'exploitation				
AC21	Installations techniques et machines	19 352 813	15 423 615	3 929 199	4 817 561
AC22	Autres installations, outillage et mobilier	3 608 194	3 039 319	568 875	717 357
		22 961 007	18 462 934	4 498 074	5 534 918
AC3	Placements				
AC31	Terrains et constructions	56 874 385	7 014 019	49 860 366	48 131 359
AC311	Terrains et constructions d'exploitation	19 182 687	4 863 708	14 318 979	23 486 824
AC312	Terrains et constructions hors exploitation	37 691 698	2 150 311	35 541 387	24 644 535
AC32	Placements dans les entreprises liées et participations	170 211 697	24 103 842	146 107 855	93 302 450
AC322	Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances	53 000 000	0	53 000 000	0
AC323	Parts dans les entreprises avec un lien de participation	117 211 697	24 103 842	93 107 855	93 302 450
AC33	Autres placements financiers	850 593 477	7 196 967	843 396 510	775 526 057
AC331	Actions, autres titres à revenu variable	32 168 957	5 757 676	26 411 281	26 783 653
AC332	Obligations et autres titres à revenu fixe	798 674 452	650 502	798 023 950	731 957 450
AC334	Autres prêts	13 889 269	28 976	13 860 293	13 965 559
AC336	Autres	5 860 799	759 813	5 100 986	2 819 395
AC34	Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	4 769 199	0	4 769 199	4 807 395
		1 082 448 758	38 314 827	1 044 133 930	921 767 261
AC4	Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	0	0	0	0
AC5	Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510	Provision pour primes non acquises	14 283 946	0	14 283 946	10 828 524
AC530	Provision pour sinistres (vie)	1 596 686	0	1 596 686	241 887
AC531	Provision pour sinistres (non vie)	61 610 448	0	61 610 448	64 398 984
AC541	Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	2 614 364	0	2 614 364	4 275 770
		80 105 444	0	80 105 444	79 745 165
AC6	Créances				
AC61	Créances nées d'opérations d'assurance directe	223 357 429	66 734 352	156 623 077	147 282 167
AC611	Primes acquises et non émises	22 011 767	0	22 011 767	20 077 328
AC612	Autres créances nées d'opération d'assurance directe	159 307 850	60 923 646	98 384 204	91 817 119
AC613	Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	42 037 812	5 810 706	36 227 106	35 387 720
AC62	Créances nées d'opérations de réassurance	19 916 232	7 004 529	12 911 703	11 135 943
AC63	Autres créances	51 407 124	1 470 405	49 936 719	37 762 506
AC631	Personnel	1 244 785	50 296	1 194 489	1 184 523
AC632	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	47 072 556	0	47 072 556	34 402 201
AC633	Débiteurs divers	3 089 783	1 420 109	1 669 674	2 175 782
AC64	Créances sur ressources spéciales				0
		294 680 785	75 209 286	219 471 499	196 180 616
AC7	Autres éléments d'actif				
AC71	Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	6 040 134	125 925	5 914 209	95 091 906
AC72	Charges reportées	18 340 473	0	18 340 473	17 962 243
AC721	Frais d'acquisition reportés	18 340 473	0	18 340 473	17 962 243
AC722	Autres charges à répartir	0	0	0	0
AC73	Comptes de régularisation Actif	47 730 165	0	47 730 165	37 932 826
AC731	Intérêts et loyers acquis non échus	45 976 270	0	45 976 270	36 209 863
AC732	Estimations de réassurance	503 199	0	503 199	439 332
AC733	Autres comptes de régularisation	1 250 696	0	1 250 696	1 283 631
AC74	Ecart de conversion	1 937 794	0	1 937 794	1 993 494
		74 048 566	125 925	73 922 641	152 980 468
Total de l'actif		1 574 904 740	146 299 476	1 428 605 264	1 361 239 630

Bilan au 31/12/2022
(Chiffres arrondis en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET LE PASSIF		31/12/2022	31/12/2021
<u>CAPITAUX PROPRES :</u>			
-			
CP1	Capital social ou fonds équivalent	23 076 930	23 076 930
CP2	Réserves et primes liées au capital	171 156 210	170 415 210
CP3	Rachat d'actions propres	0	0
CP4	Autres capitaux propres	1 926 258	1 926 258
CP5	Résultat reporté	174 801 145	163 168 616
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		370 960 543	358 587 014
CP6	Résultat de l'exercice	31 904 572	21 055 608
Total capitaux propres avant affectation		402 865 115	379 642 622
<u>PASSIF:</u>			
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA23	Autres provisions	10 882 975	7 788 700
		10 882 975	7 788 700
PA3 Provisions techniques brutes			
PA310	Provision pour primes non acquises	112 149 039	107 487 095
PA320	Provision d'assurance vie	77 149 646	68 255 767
PA330	Provision pour sinistres (vie)	30 162 491	27 832 331
PA331	Provision pour sinistres (non vie)	634 989 124	622 186 260
PA340	Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)	600 328	243 587
PA341	Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (non vie)	10 898 769	11 067 951
PA350	Provision pour égalisation et équilibrage	0	0
PA360	Autres provisions techniques (vie)	0	0
PA361	Autres provisions techniques (non vie)	18 764 808	15 276 290
		884 714 205	852 349 281
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	27 388 503	20 206 533
PA6 Autres dettes			
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	23 146 486	22 412 291
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	10 179 227	10 739 338
PA63	Autres dettes	35 582 138	36 093 792
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	6 305 316	6 129 506
PA632	Personnel	11 579 243	10 319 712
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	7 679 804	9 178 875
PA634	Créditeurs divers	10 017 775	10 465 699
		68 907 852	69 245 421
PA7	Autres passifs		
PA71	Comptes de régularisation Passif	30 338 881	28 666 344
PA710	Report de commissions reçues des réassureurs	2 048 694	0
PA711	Estimations de réassurance	0	0
PA712	Autres comptes de régularisation Passif	28 290 187	28 666 344
PA72	Ecart de conversion	3 507 733	3 340 729
		33 846 614	32 007 073
Total du Passif		1 025 740 149	981 597 008
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		1 428 605 264	1 361 239 630

L'état de résultat technique de l'assurance non-vie arrêté au 31/12/2022
(Chiffres arrondis en dinars)

	-	Opérations brutes 31/12/2022	Cessions et/ou rétrocessions 31/12/2022	Opérations nettes 31/12/2022	Opérations nettes 31/12/2021
PRNV1 Primes acquises					
PRNV11 Primes émises et acceptées	+	347 526 012	38 896 782	308 629 230	295 589 696
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	./-.	-4 661 944	-3 455 422	-1 206 522	1 379 496
		342 864 068	35 441 360	307 422 708	296 969 192
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	+	63 033 596	0	63 033 596	48 265 380
PRNV2 Autres produits techniques	+	544 752	0	544 752	541 681
CHNV1 Charge de sinistres					
CHNV11 Montants payés	-	282 598 490	-6 801 734	275 796 756	251 613 485
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	./-.	12 802 864	2 788 535	15 591 399	17 119 747
		295 401 354	-4 013 199	291 388 155	268 733 232
CHNV2 Variation des autres provisions techniques	./-.	3 488 519	0	3 488 519	-616 549
CHNV3 Participation aux bénéfiques et ristournes		5 941 687	-1 079 780	7 021 467	5 827 500
CHNV4 Frais d'exploitation					
CHNV41 Frais d'acquisition	-	51 378 191	0	51 378 191	49 447 027
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	./-.	-378 230	0	-378 230	385 734
CHNV43 Frais d'administration	-	20 656 999	0	20 656 999	27 825 925
CHNV44 commissions reçues des réassureurs	+	0	6 441 585	6 441 585	9 331 139
		71 656 960	6 441 585	65 215 376	68 327 547
CHNV5 Autres charges techniques	-	13 043 114	0	13 043 114	10 480 807
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	./-.	0	0	0	0
RTNV résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	./-.	16 910 782	26 066 356	-9 155 574	-6 976 284

L'état de résultat technique de l'assurance vie arrêté au 31/12/2022
(Chiffres arrondis en dinars)

	-	Opérations brutes 31/12/2022	Cessions et/ou rétrocessions 31/12/2022	Opérations nettes 31/12/2022	Opérations nettes 31/12/2021
PRV1 Primes					
PRV11 Primes émises et acceptées	+	38 744 706	2 613 848	36 130 858	33 621 242
PRV2 Produits de placements					
PRV21 Revenus des placements	+	8 158 721	0	8 158 721	7 367 022
PRV22 Produits des autres placements	+				
		8 158 721	0	8 158 721	7 367 022
PRV23 Reprise de corrections de valeur sur placements	+	0	0	0	0
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change	+	236 402	0	236 402	246 483
		236 402	0	236 402	246 483
PRV4 Autres produits techniques	+	1 773	0	1 773	0
CHV1 Charge de sinistres					0
CHV11 Montants payés	-	14 234 412	-1 780 037	12 454 375	12 585 371
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	./-	2 330 161	-1 354 798	975 362	6 287 211
		16 564 573	-3 134 835	13 429 738	18 872 582
CHV2 Variation des autres provisions techniques					
CHV21 Provision d'assurance vie	./-	8 893 880	0	8 893 880	8 853 352
		8 893 880	0	8 893 880	8 853 352
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes		356 740	0	356 740	81 982
CHV4 Frais d'exploitation					
CHV41 Frais d'acquisition	-	6 867 938	0	6 867 938	6 588 040
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	./-	0	0	0	0
CHV43 Frais d'administration	-	320 362	0	320 362	1 809 747
CHV44 Commissions reçues des réassureurs	+	0	378	378	325
		7 188 300	378	7 187 922	8 397 462
CHV5 Autres charges techniques	-	609 958	0	609 958	665 792
CHV9 Charges de placements					
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	53 057	0	53 057	1 091 584
CHV92 Correction de valeur sur placements	-	0	0	0	0
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	0	0	0	0
		53 057	0	53 057	1 091 584
CHV10 Moins-values non réalisées sur placements	-	0	0	0	0
CHNT2 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat	-	0	0	0	0
RTV Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)		13 475 094	-521 365	13 996 459	3 271 993

L'état de résultat arrêté au 31/12/2022
(Chiffres arrondis en dinars)

		-	31/12/2022	31/12/2021
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	./-/-	-9 155 574	-6 976 284
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	./-/-	13 996 459	3 271 993
PRNT1	Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)			
PRNT11	Revenus des placements	+	84 743 974	83 777 614
PRNT12	Produits des autres placements	+	0	0
			84 743 974	83 777 614
PRNT13	Reprise de corrections de valeur sur placements	+	26 356 820	22 910 420
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	+	7 639 005	2 881 878
			33 995 825	25 792 298
CHNT1	Charges des placements (assurance et/ou réassurance non vie)			
CHNT11	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	1 546 468	9 143 399
CHNT12	Correction de valeur sur placements	-	23 084 552	26 949 283
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	973 582	2 319 078
			25 604 601	38 411 760
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non-vie	-	63 033 596	48 265 380
PRNT2	Autres produits non techniques	+	2 466 513	5 272 801
CHNT3	Autres charges non techniques	-	4 684 460	2 582 383
	Résultat provenant des activités ordinaires		32 724 539	21 878 900
CHNT4	Impôts sur le résultat	-	819 467	817 991
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		31 905 072	21 060 908
PRNT4	Gains extraordinaires	+		
CHNT5	Pertes extraordinaires	-	500	5 300
	Résultat extraordinaire		-500	-5 300
	Résultat net de l'exercice		31 904 572	21 055 608
CHNT6/ PRNT5	Effet des modifications comptables (nets d'impôt)		0	0
	Résultat net de l'exercice après modifications comptables		31 904 572	21 055 608

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES AU 31/12/2022
(Chiffres arrondis en dinars)

	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
<u>Engagements reçus</u>		
Cautions reçues	3 537 454	3 646 227
Cautions agents généraux	4 035 000	2 575 000
TOTAL	7 572 454	6 221 227
<u>Engagements données</u>		
	-	-
Cautions données	4 781 136	4 935 883
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	332 800	332 800
TOTAL	5 113 936	5 268 683

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2022
(Chiffres arrondis en dinars)

Désignation	AU 31/12/2022	AU 31/12/2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	403 393 459	387 677 788
Sommes versées pour paiement des sinistres	-262 983 274	-247 982 329
Encaissements des primes reçues (acceptation)	932 791	1 043 128
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptation)	-117 265	-140 390
Commissions versées sur les acceptations	-255 642	-278 400
Décaissements des primes pour les cessions	-40 870 908	-36 740 656
Encaissements des sinistres pour les cessions	8 212 748	18 361 031
Commissions reçues sur les acceptations	9 952 773	7 987 905
Commissions versées aux intermédiaires	-40 717 108	-38 727 871
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-33 177 289	-33 846 236
Variation des dépôts auprès des cédantes		
Variation des espèces reçus des cessionnaires	4 004 179	1 028 866
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-122 975 019	-117 134 934
Encaissements liés à la cession de placements financiers	55 806 601	115 779 479
Taxes et impôts versés au trésor	-74 969 837	-60 715 666
Produits financiers reçus	82 669 786	89 125 876
Autres mouvements	-17 134 282	-31 248 416
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-28 228 287	54 189 178
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-4 171 624	-1 844 875
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	30 337	
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-625 499	-4 999 940
Encaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	815 000	580 000
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	-54 874 867	
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	0	
	6 370 002	1 662 500
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-52 456 651	-4 602 315
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Dividendes et autres distributions	-8 366 833	-6 510 084
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-8 366 833	-6 510 084
Variation de trésorerie	-89 051 771	43 076 779
Trésorerie au début de l'exercice	95 091 906	52 015 127
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6 040 134	95 091 906

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU
31/12/2022**

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

- **Dénomination sociale** : Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances –STAR-
- **Date de constitution** : Décembre 1958
- **Capital social** : 23.076.930D composé de 2.307.693 actions de 10D chacune
- **Siège social** : Square Avenue de Paris 1000 Tunis
- **Forme juridique** : Société Anonyme faisant appel public à l'épargne
- **Activité** : Assurance et Réassurance toutes branches
- **Référence RNE** :0002388V
- **Matricule fiscal** : 0002388V P M 000
- **E-mail** : star @star.com.tn Site web :www.star.com.tn
- **Effectif** : 552

2- FAITS MARQUANTS

L'exercice 2022 a connu les faits marquants suivants :

- Le bilan clos au 31 Décembre 2022 totalise 1 428,605 MD contre 1 361,240 MD à fin décembre 2021 accusant ainsi une augmentation de 4,95%.
- La situation au 31 Décembre 2022 dégage un bénéfice net d'impôt de 31,905 MD contre un bénéfice de 21,056 MD au 31 Décembre de l'exercice précédent.
- Les primes acquises s'élèvent à 381,609 MD contre 368,646 MD en 2021 soit une augmentation de 3,5%.
- Les charges de sinistres (y compris les frais de gestion) s'élèvent à 311,966 MD contre 303,994 MD en 2021, soit une évolution de 2,62 %.
- Les provisions techniques nettes de recours s'élèvent à 884,714 MD contre 852,349 MD à fin 2021 enregistrant une augmentation de 32,365 MD.
- Les produits de placements nets totalisent au 31 Décembre 2022 un montant de 101,477 MD contre 77,680 MD à fin 2021 soit une évolution de 30,63%.
- La création d'une filiale « l'institut Africain des Assurances » ayant pour activité la formation continue
- L'avancement dans le projet de la mise en place de la norme IFRS 17

3- NORMALISATION COMPTABLE

Les états financiers relatifs à la période allant du 1er janvier 2022 au 31 Décembre 2022, sont préparés par application de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables prévues par le décret 96-2459 portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers sont effectués conformément aux normes comptables sectorielles 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 et 31 relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ ou de réassurance (arrêté du ministre des Finances du 26 juin 2000).

4- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables les plus significatives, retenues pour la préparation des comptes arrêtés au 31/12/2022, se résument comme suit :

4-1 Les Actifs incorporels et corporels d'exploitation :

Ces actifs sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la base des taux suivants :

Logiciels	33%
Matériels de Transport	20%
Matériels informatiques	15%
Mobiliers et Matériels de bureau	10%
Agence. Aménagement et Installations	10%

4-2 Placements :

a- Les placements immobiliers :

Les terrains et les constructions figurent pour leur valeur réévaluée en 2001, les constructions font l'objet d'un amortissement sur la durée de vie restante. Les parts dans les sociétés à objet foncier non cotées sont évaluées à leur coût d'acquisition.

A la date de l'arrêté des états financiers, il est procédé à l'évaluation :

- Des terrains et des constructions à leur valeur comptable nette des amortissements (pour les biens amortissables),
- Des parts dans les sociétés à objet foncier à leur valeur mathématique. Les moins-values par rapport à la valeur comptable font l'objet d'une provision pour dépréciation.

b- Placements financiers et placements dans les entreprises avec lien de participation :

b-1 Actions et autres titres à revenus variables :

Cette catégorie de placement comprend les titres dont le revenu dépend du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. Ainsi sont considérées comme titres à revenus variables les actions ordinaires, les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissements ainsi que les parts des organismes de placements collectifs.

Les actions et autres titres à revenus variables sont enregistrés à leurs coûts d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables, à l'exception des titres réévalués.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

- Actions cotées : Cours moyen boursier du mois de décembre 2022
 - Actions non cotées : Valeur mathématique au 31/12/2021
 - Parts d'OPCVM : Valeur liquidative du 31 Décembre 2022
-

Les moins-values font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice, les plus-values ne sont pas constatées.

b-2 Obligations et autres titres à revenu fixe :

Les obligations et titres à revenus fixes sont comptabilisés à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constituée à due concurrence.

4-3 Créances :

Cette rubrique comporte les créances nées d'opérations d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances

* Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises ainsi que les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance.

* Les créances nées d'opération de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes.

* Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et /ou de réassurance tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes sociaux et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

4-4 Les provisions sur créances :

Les créances nées d'opérations d'assurance directe sont provisionnées conformément à la décision n° 01/2021 du premier décembre 2021 fixant la base et la méthode de calcul des provisions pour dépréciation des créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance :

* Les créances sur les assurés par ancienneté aux taux suivants :

2020 et antérieurs	100%
2021	20%
2022	0%

* Les créances sur les intermédiaires sont provisionnées en totalité.

* Les créances contentieuses sont provisionnées en totalité.

* La provision des autres postes de créances est calculée au cas par cas en tenant compte de l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

4-5 Les primes acquises et non émises :

Elles sont afférentes à l'exercice 2022 mais n'ayant pu être émises. Elles sont estimées à partir des primes émises sur exercices antérieurs des cinq derniers exercices.

Les commissions relatives aux primes acquises et non émises sont constatées au 31/12/2022.

4-6 Les primes à annuler :

Les primes à annuler sont évaluées par référence à une méthode statistique conformément à la norme comptable n°28.

4-7 Autres éléments d'actif :

Ce poste recense les liquidités et équivalents de liquidités, les charges reportées, les comptes de régularisation et les écarts de conversion.

4-8 Capitaux propres :

Les capitaux propres représentent les apports en capital, les réserves et primes liées au capital, les autres réserves, les résultats reportés ainsi que le résultat de la période.

4-9 Provisions Techniques :

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du ministre des Finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du ministre des Finances du 28 mars 2005.

Les provisions techniques portées au passif concernent les engagements de la société envers ses assurés, réassurance comprise. Les provisions techniques à la charge des réassureurs sont portées à l'actif du bilan.

a- Provisions pour primes non acquises :

Ces provisions sont destinées à constater pour l'ensemble des contrats en cours la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Ces provisions sont calculées séparément pour chaque contrat sur la base de la méthode du prorata- temporis.

Les provisions PNA afférentes aux primes RC décennales et les contrats pluriannuels font l'objet d'un traitement spécial.

En réassurance conventionnelle, la provision pour primes non acquises à la charge des réassureurs est calculée selon les méthodes stipulées dans les traités de réassurance.

En réassurance facultative, la provision est calculée au prorata- temporis.

La provision pour primes non acquises relative aux acceptations est calculée à partir des comptes envoyés par les cédantes.

Le contrôle des provisions PNA prorata-temporis et des dépôts de réassurance a été effectué conformément à l'article 15 du code des assurances.

b- Provisions mathématique vie :

La provision mathématique d'assurance vie correspond à la différence à la date d'inventaire entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

c- Provisions pour sinistres à payer :

Les provisions pour sinistres à payer Auto, Incendie, A.R.D.S, Aviation et transport sont déterminées selon la méthode de l'inventaire permanent qui engendre une mise à jour permanente par les jeux des aggravations et des améliorations.

Les provisions pour sinistres à payer des branches groupe, vie et Accidents de travail sont évaluées dossier par dossier à la date d'arrêté comptable.

La provision pour sinistres à payer automobile dégâts matériels, est calculée suivant les cadences de règlements observées dans l'entreprise au cours des exercices antérieurs, le coût moyen et le dossier par dossier, l'évaluation la plus élevée est retenue.

La provision pour sinistres à payer des diverses branches tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) et des chargements pour frais de gestion.

Les provisions pour sinistres à payer sont présentées au passif après déduction des prévisions de sauvetages et recours à encaisser.

La provision pour sinistre à payer à la charge des réassureurs est calculée par application des traités de réassurance.

La provision pour sinistre à payer relative aux acceptations est estimée par référence aux comptes envoyés par les cédantes.

d- Provisions mathématiques des rentes :

Les provisions mathématiques des rentes correspondent à la valeur actuelle des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes. Son montant est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

e- Provisions pour participation aux bénéfices et Ristournes :

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires de contrats d'assurance sous la forme de participation aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Le montant de la participation aux bénéfices est évalué selon les engagements contractuels de la société.

Le montant des ristournes est évalué par référence à une méthode statistique.

f- Provisions pour risques en cours :

Cette provision représente les montants à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer.

Elle est destinée à couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats d'assurance en cours susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où cette charge n'est pas couverte par la provision pour primes non acquises.

g- Provisions pour égalisation :

Cette provision permet d'égaliser les fluctuations de sinistres pour les années à venir.

4-10 Les revenus :

Les revenus sont constitués par les produits provenant des activités techniques et financières.

Les primes souscrites par les assurées sont constatées à leur émission et font l'objet d'une régularisation en fin d'exercice pour la partie non courue.

4-11 Les charges par destination :

Les charges de fonctionnement sont considérées comme des charges techniques qui contribuent à la formation du résultat technique.

Ces charges comptabilisées initialement dans les comptes de la classe 9 sont réparties suivant les destinations suivantes :

- Frais de règlement de sinistres
- Frais d'acquisition
- Frais d'administration
- Frais de gestion des placements
- Autres charges techniques.

En 2022, la STAR a procédé à la revue et la mise à jour des clés de déversement des charges par nature vers les charges par destination par l'assistance d'un cabinet externe. Cette opération de mise à jour des clés de répartition permet à la société d'obtenir une visibilité sur la répartition des coûts et de dégager d'une manière plus précise la performance de chaque branche.

Le déversement des charges par nature se base sur des clés fondées sur des critères qualitatifs, objectifs appropriés et contrôlables et les principales clés de répartition sont les suivants : l'effectif, la masse salariale, primes émises, primes encaissées, ...

4-12 Affectation des produits nets des placements :

Les produits nets de placements incluent les charges et produits des placements, les frais généraux affectés aux placements, les profits et pertes de change, les dotations aux amortissements des immeubles de placement, les provisions pour dépréciation des titres et leurs reprises, les plus ou moins-values de cession des titres.

Ils sont répartis entre les états techniques non-vie et vie et l'état de résultat.

Les produits nets vie sont relatifs aux actifs affectés à l'activité vie selon l'opération du cantonnement.

Le reste des produits nets est réparti entre l'état technique non-vie et l'état de résultat au prorata des provisions techniques non-vie et des capitaux propres.

4-13 Méthode de comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices :

La STAR applique la méthode de l'impôt exigible pour la comptabilisation l'impôt sur les bénéfices.

4-14 L'état de flux de trésorerie :

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence) qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds et ce, par un système de recensement individuel par flux.

Les encaissements et les décaissements de fonds de l'exercice sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

La trésorerie se compose des avoirs en dinars et en devises auprès des banques, du Centre des chèques Postaux et de la caisse.

Les encaissements des primes reçus des assurés sont présentés nets de ristournes et de la quote-part des Co-assureurs.

Les sommes versées pour paiement des sinistres sont présentés nets de la quote-part des Co-assureurs.

Les décaissements ou encaissements liés aux opérations d'acquisition ou de cessions de placements financiers enregistrent les flux de trésorerie compensés des opérations de souscription et de cession des bons de trésor, des bons de trésor assimilables et des placements en devises.

4-15 L'état des engagements hors bilan :

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté conformément à la norme NC26 § 47, la société ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants.

5- COMPARABILITE DES COMPTES :

Les méthodes d'évaluation adoptées pour l'arrêté des comptes de 2022 n'ont pas connu de changement par rapport à celles retenues pour l'arrêté des comptes du 2021.

6- CONTROLE INTERNE :

Le système de contrôle interne mis en place par la société permet de réaliser les objectifs suivants :

- Maîtrise des activités et des opérations,
- Présentation des informations conformes aux caractéristiques qualitatives définies dans le cadre conceptuel de la comptabilité financière,
- Conformité aux lois, réglementation et directives de la direction générale et du comité permanent d'audit.

Le système de contrôle interne est assuré par :

- La division d'audit interne qui a pour mission de procéder à l'examen et à l'évaluation du caractère suffisant et de l'efficacité du système de contrôle interne ainsi qu'à la proposition de recommandation pour son amélioration.
- Le département conformité assurera la mise en œuvre d'une veille normative et réglementaire sur les activités d'assurance, la formalisation et la mise à jour périodique de la politique de conformité de la compagnie et l'évaluation du risque de non-conformité.
- Le département risque management et sécurité ayant pour mission de contribuer à préserver la valeur et la réputation de la société en analysant, quantifiant et prévenant les risques qu'elle peut encourir du fait de ses activités, et en mettant en place les moyens de couverture de ces risques.
- Le département actuariat qui a pour mission de contribuer à l'équilibre technique des portefeuilles en analysant leur rentabilité et en déterminant, par des études actuarielles, les orientations de la politique de surveillance, les barèmes de tarification.

7- LES COMITES SPECIAUX ET ROLES DE CHAQUE COMITE :

- **Comité de réflexion sur la stratégie commune** : composé de membres du Conseil d'Administration, ce comité examine les sujets relatifs à la stratégie, la planification et les objectifs de la société et leur suivi.
 - **Comité permanent d'audit** : composé des membres parmi les administrateurs et la division d'audit interne, le comité veille au respect de la mise en place des systèmes de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, la protection des actifs, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementations. Il assure le suivi des travaux des organes de contrôle et propose la nomination des commissaires aux comptes.
 - **Comité financier de pilotage** : composé de membres du Conseil d'Administration et des responsables de la division financière, le comité arrête la politique de placement et examine les opportunités offertes sur le marché.
 - **Comité de gestion des risques** : composé de membres du Conseil d'Administration et des responsables de la division gestion des risques, le comité arrête la stratégie de gestion des risques, analyse l'exposition de la société aux risques et présente les procédures correctives pour la maîtrise de ces risques.
-

- **Comité de nominations et de rémunérations** : composé de membres du Conseil d'Administration et des responsables de la division des ressources humaines, le comité est chargé de mettre en place une politique de nomination, rémunération, recrutement et remplacement des dirigeants et cadres supérieurs.

8- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE :

Aucun événement important n'est survenu après la clôture de l'exercice.

9- NOTES SUR LE BILAN (les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

I-NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

❖ AC1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisent au 31 Décembre 2022 une valeur comptable nette de 6 473 676 dinars contre 5 031 202 dinars au 31 Décembre 2021. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2022	Amortissements au 31/12/2022	Valeur Nette au 31/12/2022	Valeur Nette au 31/12/2021
Droit au bail	41 000	41 000	0	0
Logiciels	20 515 930	14 042 254	6 473 676	5 031 202
Autres actifs	103 250	103 250	0	0
TOTAL	20 660 180	14 186 504	6 473 676	5 031 202

❖ AC2- Actifs corporels d'Exploitation

Les actifs corporels totalisent au 31 Décembre 2022 une valeur comptable nette de 4 498 074 dinars contre 5 534 918 dinars au 31 Décembre 2021. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2022	Amortissements au 31/12/2022	Valeur Nette au 31/12/2022	Valeur Nette au 31/12/2021
Matériels de transport	848 362	688 378	159 984	265 675
MMB	3 608 194	3 039 319	568 875	717 357
AAI	10 899 967	8 093 388	2 806 579	3 265 598
Matériels Informatique	7 604 484	6 641 848	962 636	1 286 288
TOTAL	22 961 007	18 462 934	4 498 074	5 534 918

❖ AC3 - Placements

AC31- Placements Immobiliers

Les placements immobiliers totalisent à fin 2022 une valeur comptable nette de 49 860 366 dinars contre 48 131 359 dinars au 31 Décembre 2021. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2022	Amortissements au 31/12/2022	Valeur Nette au 31/12/2022	Valeur Nette au 31/12/2021
Terrains	9 042 705		9 042 705	11 863 299
Constructions	16 589 580	6 993 026	9 596 554	15 970 813
Parts dans les sociétés à objet foncier	31 242 100	20 993	31 221 107	20 297 247
TOTAL	56 874 385	7 014 019	49 860 366	48 131 359

La STAR a participé à l'augmentation du capital de sa filiale « la lyre immobilière » par apport en nature de deux immeubles d'une valeur de 10 923 865 dinars.

AC32- Placements dans les entreprises avec lien de participation

Ce poste présente un solde net de 146 107 855 dinars au 31/12/2022 contre 93 302 450 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Actions Cotées	72 522 975	72 522 975
Actions OPCVM	34 667 482	32 794 722
Actions Non Cotées	10 021 240	15 026 245
Titres Participatifs	53 000 000	0
Valeur brute	170 211 697	120 343 942
Provisions	24 103 842	27 041 493
Valeur nette	146 107 855	93 302 450

La STAR a souscrit 5 300 000 titres participatifs émis par sa filiale « la Lyre Immobilière » d'une valeur nominale de 10 dinars.

La STAR a créé « l'Institut Africain des Assurances » une société à responsabilité limitée ayant pour activité la formation continue et ayant un capital de 30 000 dinars.

AC33- Placements Financiers

AC331- Actions et autres titres à revenus variables :

Ce poste présente un solde net de 26 411 282 dinars au 31/12/2022 contre 26 783 653 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021¹
Actions Cotées	12 565 667	14 010 645
Actions OPCVM	16 126 850	16 058 509
Actions Non Cotées	2 519 166	2 519 166
Actions étrangères	957 274	957 274
Valeur brute	32 168 957	33 545 594
Provisions Actions	5 757 676	6 761 941
Valeur nette	26 411 281	26 783 653

¹ Retraité pour des raisons de comparabilité

AC332- Obligations et autres titres à revenus fixes :

Ce poste présente un solde net de 798 023 950 dinars au 31/12/2022 contre 731 957 450 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires	231 055 452	153 988 952
Emprunts indivis	150 000	150 000
Placements bons de trésor	360 000 000	340 000 000
Placements BTA	207 469 000	238 469 000
Valeur brute	798 674 452	732 607 952
Provisions obligations	650 502	650 502
Valeur nette	798 023 950	731 957 450

AC334 - Prêts

La rubrique « Prêts » présente un solde net de 13 860 293 dinars au 31/12/2022 contre 13 965 559 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Prêts au personnel	13 556 329	13 894 134
Prêts sur police vie	332 940	100 400
Valeur brute	13 889 269	13 994 534
Provisions	28 976	28 976
Valeur nette	13 860 293	13 965 559

AC336- Autres placements

La rubrique « Autres placements » présente un solde net de 5 100 986 dinars au 31/12/2022 contre 2 819 395 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Dépôt auprès de la TGT	5 825 611	3 061 681
Placements en devises	0	0
Autres dépôts	35 188	35 188
Valeur brute	5 860 799	3 096 869
Provisions	759 813	277 474
Valeur nette	5 100 986	2 819 395

AC34- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Cette rubrique englobe les dépôts prélevés à l'encontre de la STAR par les compagnies cédantes sur les affaires acceptées.

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Dépôts en garantie des PPNA	1 988 786	1 411 455
Dépôts en garantie des PSAP	2 780 413	3 395 940
TOTAL	4 769 199	4 807 394

❖ AC5 - Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

Ce poste présente un solde au bilan de 80 105 445 dinars au 31/12/2022 contre 79 745 165 dinars au 31/12/2021.

Ce montant représente la quote-part des réserves techniques mise à la charge des réassureurs. Le détail de ce poste par nature de réserves se présente comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Provision pour primes non acquises	14 283 946	10 828 524
Provision pour sinistres vie	1 596 686	241 887
Provision pour sinistres non-vie	61 610 448	64 398 984
Prov. pour part. des ass. aux bénéfécies	2 614 364	4 275 770
TOTAL	80 105 444	79 745 165

❖ AC6 – Créances

Les Créances totalisent au 31 Décembre 2022 une valeur comptable nette 219 471 499 dinars contre 196 180 616 dinars au 31 Décembre 2021. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Montant brut au 31/12/2022	Provision	Montant net au 31/12/2022	Montant net au 31/12/2021
AC61 Créances nées d'opérations d'assurances directe				
AC611 Primes acquises et non émises	22 011 767	0	22 011 767	20 077 328
Primes acquises et non émises brutes	26 861 544	0	26 861 544	25 455 256
Primes à annuler	-4 849 777	0	-4 849 777	-5 377 928
AC612 Créances nées d'opérations d'assurance directe	159 307 850	60 923 646	98 384 204	91 817 119
Créances sur les assurés et sur les intermédiaires	120 961 320	26 966 725	93 994 595	87 139 710
Créances contentieuses	21 295 130	20 787 116	508 014	475 104
Autres créances	17 051 400	13 169 805	3 881 595	4 202 305
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurances	42 037 812	5 810 706	36 227 106	35 387 720
TOTAL	223 357 429	66 734 352	156 623 077	147 282 167

AC62 Créances nées d'opérations de réassurance				
Rétrocessionnaires	174 429	59 117	115 312	192 858
Cédants	3 577 071	804 506	2 772 565	2 232 732
Cessionnaires	16 164 733	6 140 907	10 023 826	8 710 353
TOTAL	19 916 232	7 004 529	12 911 703	11 135 943
AC63 Autres Créances				
<u>Personnel</u>	1 244 785	50 296	1 194 489	1 184 523
<u>Etat, orga. Sécurité sociale</u>	47 072 556	0	47 072 556	34 402 201
<u>Autres débiteurs divers</u>	3 089 783	1 420 109	1 669 674	2 175 782
TOTAL	51 407 124	1 470 405	49 936 719	37 762 506
TOTAL GENERAL	294 680 785	75 209 286	219 471 499	196 180 617

❖ **AC7–Autres éléments d'actif**

AC71 Avoirs en banque, CCP et Caisse :

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2022 une valeur comptable de 5 914 209 dinars contre 95 091 906 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Avoirs en banque	5 467 410	95 088 636
CCP	558 610	-10 988
Caisse	14 114	14 258
Valeur brute	6 040 134	95 091 906
Provisions	125 925	0
Valeur nette	5 914 209	95 091 906

Les comptes bancaires ont fait l'objet en 2022 d'une provision de 125 925 dinars sur les anciens suspens bancaires.

AC 72 Charges reportées

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2022 une valeur comptable de 18 340 473 dinars contre 17 962 243 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Frais d'acquisition reportés	18 340 473	17 962 243
TOTAL	18 340 473	17 962 243

AC 73 Comptes de régularisation Actif

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2022 une valeur de 47 730 165 dinars contre 37 932 825 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	45 976 270	36 209 863
AC732 Estimation de réassurance	503 199	439 332
AC733 Autres comptes de régularisation	1 250 696	1 283 630
Charges constatées d'avance	572 242	553 530
Autres produits à recevoir	12 000	16 355
Commissions à recevoir	666 454	713 745
TOTAL	47 730 165	37 932 825

II -NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

❖ CP- Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

	Capitaux propres 2022 avant affectation	Affectations et imputations	Dividendes	Résultat 2022	Capitaux propres au 31/12/2022
Capital Social	23 076 930				23 076 930
Primes liées au capital	126 623 070				126 623 070
Réserves Légales	2 307 693				2 307 693
Autres réserves	43 410 705	741 000			44 151 705
Résultats reportés	163 168 616	20 055 608	-8 423 079		174 801 145
Résultat décembre 2021	21 055 608	-21 055 608			0
Résultat décembre 2022	0			31 904 572	31 904 572
TOTAL	379 642 622	-259 000	-8 423 079	31 904 572	402 865 115

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré des résultats reportes après déduction des réserves prévues par les textes législatifs spéciaux et les réserves statutaires

Les dividendes relatifs à l'exercice 2021 ont été distribués en totalité sur le report à nouveau disponible au 31/12/2013.

PA2-Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2022 à 10 882 975 dinars et représentent des provisions pour risque fiscal, provision pour litiges et une provision pour indemnité de départ à la retraite.

La provision pour indemnité de départ à la retraite a été constatée en 2022 pour un montant de 2 519 550 dinars qui tient compte des provisions mathématiques et provisions pour PB déjà comptabilisées sur ce contrat.

❖ **P3- Provisions techniques brutes**

Les provisions techniques brutes s'élèvent au 31/12/2022 à 884 714 205 dinars contre 852 349 281 dinars au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation 2022	Variation 2021
Provision pour primes non acquises	112 149 039	107 487 095	4 661 944	-484 337
Provision Mathématiques Vie	77 149 646	68 255 767	8 893 879	9 276 567
Provision pour Sinistres à Payer Vie	30 162 491	27 832 331	2 330 160	6 287 211
Provision pour Sinistres à Payer non-Vie	634 989 124	622 186 260	12 802 864	16 485 140
Provision Mathématiques des Rentes	9 126 894	9 651 053	-524 159	-2 939 545
Provision pour Part. Des Ass. aux Bénéfices Vie	600 328	243 587	356 741	81 982
Provision Part. Des Ass. aux Bénéfices et aux ristournes non-Vie	10 898 769	11 067 951	-169 182	-2 118 587
Prov pour Egalisation décès	0	0	0	-423 215
Prov pour risques en cours	9 637 914	5 625 237	4 012 677	2 322 996
TOTAL	884 714 205	852 349 281	32 364 925	28 488 211

Par ailleurs, le Décret-loi n° 2020-19 du 15 mai 2020, portant fixation de dispositions particulières relatives au remboursement des crédits et financements octroyés par les banques et les établissements financiers à leurs clients a prévu que les contrats d'assurances continuent de produire leurs effets tout au long de la période additionnelle due au report.

Toutefois, étant donné que ces reports apportent des changements aux tableaux d'amortissement des crédits et les garanties offertes aux banques, la constatation d'un engagement supplémentaire reste tributaire du paiement d'une prime complémentaire par les banques désirant se couvrir sur les risques additionnels.

La STAR a envoyé des correspondances aux banques partenaires demandant les éléments des reports effectués pour pouvoir évaluer la provision mathématique et la surprime conséquentes.

A ce stade la STAR a liquidé toutes les demandes d'indemnisation reçues suite à des dossiers décès sur la base des échéanciers initiaux.

❖ **PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires**

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2022 une valeur comptable de 27 388 503 dinars contre 20 206 533 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Dépôts en garantie des PPNA	6 125 818	5 926 933
Dépôts en garantie des PSAP	21 262 685	14 279 600
TOTAL	27 388 503	20 206 533

❖ **PA6 Autres dettes**

Les autres dettes totalisent au 31 Décembre 2022 une valeur comptable de 68 907 852 dinars contre 69 245 421 dinars au 31 Décembre 2021. Le détail de ce poste se présente comme suit :

PA61- Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Siège agents d'assurances et succursales	6 858 813	7 841 693
Autres Crédeurs	16 287 673	14 570 598
TOTAL	23 146 486	22 412 291

PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Rétrocessionnaires	404 803	363 999
Cédants	2 314 990	2 509 109
Cessionnaires	7 459 434	7 866 230
TOTAL	10 179 227	10 739 338

PA63- Autres dettes

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Dépôts et cautionnements reçus	6 305 317	6 129 506
Personnel	11 579 243	10 319 712
Etat, Organisme de sécurité sociale	7 679 804	9 178 875
Autres Crédeurs divers	10 017 775	10 465 699
TOTAL	35 582 138	36 093 792

❖ **PA7Autres passifs**

PA71- Comptes de régularisation Passif

PA710- report de commissions reçues des réassureurs :

Ce poste présente un solde de 2 048 694 dinars au 31/12/2022.

La STAR a inscrit en 2022 au passif la part des commissions reçues des réassureurs qui doit être reportée aux exercices ultérieurs. Cette commission à reporter est évaluée en appliquant au montant des commissions reçues le taux des provisions pour primes non acquises sur les primes cédées par catégorie d'assurance.

Le montant du report de commissions reçues des réassureurs est de 2 048 694 dinars sur un total de commissions de 8 490 279 dinars.

PA712- Autres comptes de régularisation passif :

Ce poste présente un solde de 28 290 187 dinars au 31/12/2022 contre 28 666 344 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Charges à payer	11 590 176	9 783 870
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	92 543	92 543
Intérêts de retard des traites	416 372	416 372
Intérêts sur les cautions	512 206	473 159
Différence sur les prix de remboursements à percevoir	15 678 890	17 900 399
TOTAL	28 290 187	28 666 344

10- NOTES SUR LES ETATS DE RESULTAT (les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

1-Primes émises et acceptées

Les primes émises et acceptées nettes des cessions et rétrocessions des branches vie et non vie de la STAR ont atteint 344 760 087 dinars en décembre 2022 contre 329 210 938 dinars en décembre 2021, soit une augmentation de 15 549 149 dinars.

Libellés		Opérations brutes 31/12/2022	Cessions 2022	Opérations nettes au 31/12/2022	Opérations nettes au 31/12/2021
Primes émises non-vie	PRNV1	347 526 012	38 896 782	308 629 230	295 589 696
Primes émises vie	PRV1	38 744 706	2 613 848	36 130 858	33 621 242
Total		386 270 718	41 510 630	344 760 087	329 210 938

2 - Charges de sinistres

Les charges de sinistres nettes des cessions et rétrocession des branches vie et non vie se sont élevées à 304 817 893 dinars en décembre 2022 contre 287 605 814 dinars en décembre 2021 enregistrant une variation positive de 17 212 079 dinars qui se détaille comme suit :

Libellés		Opérations brutes 31/12/2022	Cessions 2022	Opérations nettes au 31/12/2022	Opérations nettes au 31/12/2021
Non vie					
Montants payés	CHNV11	282 598 490	-6 801 734	275 796 756	251 613 485
Variation de la PSAP	CHNV12	12 802 864	2 788 535	15 591 399	17 119 747
Total non-vie		295 401 354	-4 013 199	291 388 155	268 733 232

Vie

Montants payés Cession vie	CHV11	14 234 412	-1 780 037	12 454 375	12 585 371
Variation de la PSAP Cession vie	CHV12	2 330 161	-1 354 798	975 362	6 287 211
Total vie		16 564 573	-3 134 835	13 429 738	18 872 582

Total général	311 965 927	-7 148 034	304 817 893	287 605 814
----------------------	--------------------	-------------------	--------------------	--------------------

3- Variation des autres provisions techniques

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2022 une valeur comptable de 12 382 399 dinars contre 8 236 803 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Libellés		31/12/2022	31/12/2021
Non vie			
var. Provisions mathématiques rentes		-524 158	-2 939 545
var. Provisions pour risques en cours		4 012 677	2 322 996
Total non-vie	CHNV2	3 488 519	-616 549
Vie			
var. Provisions mathématiques		8 893 880	9 276 567
var. Provision égalisation		0	-423 215
Total vie	CHV2	8 893 880	8 853 352
Total général		12 382 399	8 236 803

4-Participations aux bénéficiaires et ristournes

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2022 un solde net de cession pour les branches vie et non vie de 7 378 207 dinars contre 5 909 482 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Libellés		Opérations brutes au 31/12/2022	Cessions 2022	Opérations nettes au 31/12/2022	Opérations nettes au 31/12/2021
Non vie					
Participations aux bénéficiaires payés		4 624 294	-1 079 780	5 704 074	2 637 215
Ristournes		1 288 751	0	1 288 751	3 161 643
Provisions pour participation aux bénéficiaires		8 139	0	8 139	8 139
Provisions pour ristournes		20 503		20 503	20 503
Total non-vie	CHNV3	5 941 687	-1 079 780	7 021 467	5 827 500
Vie					
Participations aux bénéficiaires payés		0	0	0	0
Provisions pour participation aux bénéficiaires		356 740	0	356 740	81 982
Total vie	CHV3	356 740	0	356 740	81 982
TOTAL GENERAL		6 298 427	-1 079 780	7 378 207	5 909 482

5-Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation totalisent un montant pour les branches vie et non vie de 72 403 298 dinars au 31 Décembre 2022 contre 76 725 009 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellés		31/12/2022	31/12/2021
Non vie			
Frais d'acquisition		- 51 378 191	49 447 027
Var. des frais d'acquisition reportés		+ 378 230	-385 734

Frais d'administration	-	20 656 999	27 825 925
Commissions reçues des réassureurs	+	6 441 585	9 331 139
Total non-vie		CHNV4	65 215 375
Vie			
Frais d'acquisition	-	6 867 938	6 588 040
Frais d'administration	-	320 362	1 809 747
Commissions reçues des réassureurs Vie	+	378	325
Total vie		CHV4	7 187 922
Total Général			72 403 297

6-Autres charges techniques

Les autres charges techniques totalisent un montant pour les branches vie et non vie de 13 653 072 dinars au 31 Décembre 2022 contre 11 146 599 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellés		31/12/2022	31/12/2021
Non vie			
Autres charges techniques	-	13 043 114	10 480 807
Total non-vie		CHNV5	13 043 114
Vie			
Autres charges techniques	-	609 958	665 792
Total vie		CHV5	609 958
Total Général		13 653 072	11 146 599

7-Autres Produits techniques

Libellés		31/12/2022	31/12/2021
Non vie			
Produits techniques	PRNV2	544 752	541 681
Vie			
Produits techniques	PRV2	1 773	0
Total		546 525	541 681

8-Produits et charges des placements

Les produits des placements nets des charges totalisent un montant de 101 477 265 dinars au 31 Décembre 2022 contre 77 680 073 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation		31/12/2022	31/12/2021
Produits des placements			
Revenus des placements	PRNT13 + PRV23	92 902 696	91 144 636
Revenus des placements immobiliers		685 833	606 651
Revenus des obligations et autres titres à revenus fixes		74 715 053	71 082 899
Revenus des participations		12 476 987	11 926 249

Autres revenus		5 024 823	7 528 837
Reprise de corrections de valeurs sur placements	PRNT13 + PRV23	26 356 820	22 910 420
Profits provenant de la réalisation des placements	PRNT14 + PRV24	7 875 407	3 128 360
TOTAL		127 134 923	117 183 417
Charges des placements			
Charges de gestion des placements	CHNT11 + CHV91	1 599 525	10 234 983
Corrections de valeurs sur placements	CHNT12 + CHV92	23 084 552	26 949 283
Pertes provenant de la réalisation des placements	CHNT13 + CHV93	973 581	2 319 078
TOTAL		25 657 658	39 503 344
Revenus nets		101 477 265	77 680 073

9-Frais Généraux par nature

Les frais généraux totalisent un montant 75 586 610 dinars au 31 Décembre 2022 contre 75 089 325 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Charges de personnel		
Salaires et compléments de salaires	35 592 194	39 982 938
Charges sociales	14 180 777	15 265 626
Autres charges	1 593 384	1 983 947
Total charges de personnel	51 366 355	57 232 511
Impôts et taxes	9 177 764	6 303 308
Autres charges	15 042 491	11 553 506
Total des charges par nature	75 586 610	75 089 325

10- Charges de commissions

Le montant des commissions servies aux Intermédiaires s'élevant à 38 853 777 dinars en décembre 2022 contre 37 406 869 dinars en décembre 2021.

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Commissions des agents d'assurances, courtiers et bancassurances	38 853 777	37 406 869

11-Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions des créances totalisent un montant de 5 019 956 dinars au 31 Décembre 2022 contre 11 695 452 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Dotations aux amortissements	4 121 648	4 033 066
Dotations aux provisions des créances	10 019 174	8 408 133
Reprises des provisions des créances	-9 120 866	-745 747

TOTAL	5 019 956	11 695 452
--------------	------------------	-------------------

12- Ventilation par destination des frais généraux et des dotations

La réglementation impose d'affecter aux comptes techniques les frais généraux, les commissions, les frais de gestion des placements ainsi que les dotations aux amortissements et aux provisions. Ces derniers sont repartis par des clés dans les destinations suivantes :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Total des charges affectées au compte technique Vie	9 322 926	10 277 976
Total des charges affectées au compte technique Non-Vie	108 782 913	112 206 771
Frais de gestion des placements	946 939	1 139 897
Total des charges non techniques	407 565	567 001
TOTAL	119 460 343	124 191 645

13- Passage du résultat comptable au résultat fiscal

Résultat comptable	32 724 539
Impôt sur les sociétés (minimum d'impôt)	- 819 467
Contribution Sociale de Solidarité (minimum)	-500
Résultat Net au 31/12/2022	31 904 572

14-Ventilation des primes par zone géographique :

La ventilation des primes émises nettes de taxes et d'annulations s'élevant à 385 942 627 dinars en 2022 se détaille comme suit :

Zone	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Nord	285 294 035	270 335 135
Centre	40 380 882	39 839 847
Sud	60 267 710	60 698 093
Total	385 942 627	370 873 075

15-Ventilation des éléments extraordinaires et non techniques

1- Les produits non techniques se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Profits exceptionnels et sur exercices antérieurs	1 195 252	2 653 495
Reprise sur provision pour risques et charges	866 700	2 364 000
Produits nets de cession	31 237	6 530
Autres produits	373 323	248 776
TOTAL	2 466 512	5 272 801

2- Les charges non techniques se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Dotation provision pour risques et charges	3 960 975	1 640 950
Autres charges non techniques	407 565	587 717
Rémunérations des cautions	315 920	353 716
TOTAL	4 684 460	2 582 383

3- Les pertes extraordinaires : ce poste enregistre un montant de 500 dinars qui représente la contribution de solidarité sociale payée au titre de l'exercice 2022.

11 - NOTE SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

La trésorerie a atteint au 31/12/2022 un montant de 6 040 134 dinars contre 95 091 906 dinars au 31/12/2021, soit une variation négative de 89 051 772 dinars.

Cette variation négative de trésorerie résulte principalement des flux de trésorerie liés à des activités d'exploitation.

Les activités d'exploitation ont dégagé au cours de l'exercice 2022, un flux de trésorerie net négatif de 28 228 287 dinars contre un flux de trésorerie positif de 54 189 177 dinars en 2021.

Les activités d'investissement ont dégagé au cours de l'exercice 2022, un flux de trésorerie net négatif de 52 456 651 dinars provenant, d'une part l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles pour 4 171 624 dinars, de l'acquisition des actions de participation de pour 54 874 867 dinars et 6 589 840 dinars des autres activités d'investissement.

L'activité de financement a dégagé, au cours de l'exercice 2022, un flux de trésorerie négatif de 8 366 833 dinars provenant de la distribution des dividendes.

12 - NOTE SUR PARTIES LIEES

La STAR a signé, en 2021, trois conventions de détachement de personnel afin travailler pour le compte de La « Lyre Immobilière » moyennant une indemnité mensuelle qui sera refacturée par la STAR à la fin de chaque trimestre.

La STAR assure à « La Lyre Immobilière » l'assistance permanente par le biais de sa Direction Générale et des services centraux qui lui sont rattachés et supporte des charges communes à l'ensemble des sociétés qu'elle contrôle et convient d'encadrer la répartition des charges conformément aux dispositions conventionnelles.

Le montant refacturé par la STAR au titre de l'exercice 2022 est de l'ordre de 375 052 dinars.

En 2022 la STAR a participé à l'augmentation du capital de sa filiale la « Lyre Immobilière » d'une valeur de 10 923 865 dinars par apport en nature de l'immeuble de Montplaisir et du terrain du Charguia.

En 2022 la STAR a souscrit des titres participatifs au profit de la société « Lyre Immobilière » d'une valeur de 53 000 000 dinars remboursables après dix-sept ans et rémunérés à un taux fixe annuel de 0,5% majoré d'un taux variable de 5% de l'excédent brut d'exploitation positif.

ANNEXES
(Les chiffres exprimés en dinars Tunisiens)

Annexe n° 8 : Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif

Désignation	Valeurs brutes				Amortissements et provisions								VCN AU 31/12/2022
	AU 01/01/2022	Acquisition 2022	Cession/ Régularisat° 2022	AU 31/12/2022	AU 01/01/2022		AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS		AU 31/12/2022		
					Amort	Provision	Amort	Provision	Amort	Provision	Amort	Provision	
1. Actifs incorporels	16 718 817	3 941 364		20 660 181	11 687 615		2 498 889				14 186 504		6 473 676
Logiciels	16 574 566	3 941 364		20 515 930	11 543 365		2 498 889				14 042 254		6 473 676
Droit au bail	41 000			41 000	41 000						41 000		
Autres immobilisations incorp	103 251			103 251	103 250						103 250		
2. Actifs corporels d'exploita	22 688 439	311 168	38 600	22 961 007	17 153 521		1 348 013		38 600		18 462 934		4 498 074
Matériel de transport	886 962		38 600	848 362	621 287		105 692		38 600		688 380		159 984
Mobilier et Matériel de bureau	3 588 291	19 903		3 608 194	2 870 934		168 385				3 039 319		568 875
Matériel informatique	7 508 201	96 282		7 604 483	6 221 913		419 935				6 641 848		962 635
Installation agencement amén	10 704 985	194 983		10 899 968	7 439 387		654 001				8 093 388		2 806 580
3. Placements	176 279 858	66 062 270	15 256 046	227 086 082	7 783 565	27 062 486	374 554	1 451 070	1 165 092	4 388 722	6 993 027	24 124 834	195 968 221
Terrains et immeubles bâtis d'exploitation et hors exploitat	35 617 676		9 985 391	25 632 285	7 783 565		374 554		1 165 092		6 993 027		18 639 258
Participations aux société objet	20 318 240	10 923 860		31 242 100		20 993						20 993	31 221 107
Placements dans les entreprise avec un lien de participation	120 343 942	55 138 410	5 270 655	170 211 697		27 041 493		1 451 070		4 388 722		24 103 841	146 107 856
Autres placements financiers	788 052 345	495 416 384	428 106 053	855 362 676		7 718 893		824 034		1 345 960		7 196 967	848 165 709
Actions, autres titres à revenu	33 545 594	7 000 165	8 376 801	32 168 958		6 761 941		341 695		1 345 960		5 757 676	26 411 282
Obligations et autres titres à r	732 607 952	476 000 000	409 933 500	798 674 452		650 502						650 502	798 023 950
Prêts au Personnel	13 994 535	2 987 040	3 092 306	13 889 269		28 976						28 976	13 860 293
Autres prêts	3 096 869	5 386 986	2 623 057	5 860 798		277 474		482 339				759 813	5 100 985
Créances pour espèces déposées	4 807 395	4 042 193	4 080 389	4 769 199									4 769 199
TOTAL :	1 003 739 459	565 731 186	443 400 699	1 126 069 946	36 624 701	34 781 379	4 221 456	2 275 104	1 203 692	5 734 682	39 642 466	31 321 801	1 055 105 680

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des placements au 31/12/2022

(Exprimé en Dinars tunisiens)

Désignation	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	56 874 385	49 860 366	83 394 241
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	98 586 322	68 857 338	230 801 359
Parts d'OPCVM	50 794 332	50 661 798	51 350 252
Obligations et autres titres à revenu fixe	851 674 452	851 023 950	851 023 950
Prêts au personnel	13 889 269	13 860 293	13 860 293
Dépôts auprès des entreprises cédantes	4 769 199	4 769 199	4 769 199
Autres	5 860 799	5 100 986	5 100 986
Total	1 082 448 758	1 044 133 930	1 240 300 280

Annexe N°10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

ANNEE D'INVENTAIRE 2020	Exercice de survenance				
	2018	2019	2020	2021	2022
Règlements cumulés	195 093 710	151 481 502	89 960 298		
Provisions pour sinistres	113 269 905	125 458 360	171 003 214		
Total charges des sinistres	308 363 615	276 939 862	260 963 513		
Primes acquises	346 975 609	340 592 679	330 457 121		
% Sinistres /primes acquises	89%	81%	79%		

ANNEE D'INVENTAIRE 2021	Exercice de survenance				
	2018	2019	2020	2021	2022
Règlements cumulés	223 426 054	183 998 745	128 962 446	102 223 279	
Provisions pour sinistres	93 621 012	97 355 099	102 605 082	173 771 091	
Total charges des sinistres	317 047 066	281 353 844	231 567 528	275 994 370	
Primes acquises	346 975 609	340 592 679	330 457 121	332 397 831	
% Sinistres /primes acquises	91%	83%	70%	83%	

ANNEE D'INVENTAIRE 2022	Exercice de survenance				
	2018	2019	2020	2021	2022
Règlements cumulés	241 792 687	215 491 511	156 466 434	141 737 925	113 425 804
Provisions pour sinistres	70 376 242	74 445 934	75 207 994	105 756 691	198 500 503
Total charges des sinistres	312 168 929	289 937 445	231 674 428	247 494 616	311 926 307
Primes acquises	346 975 609	340 592 679	330 457 121	332 397 831	342 864 068
% Sinistres /primes acquises	90%	85%	70%	74%	91%

Annexe n°11 : Ventilation des charges et des produits des placements au 31/12/2022

Désignation	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des placements immobiliers		685 833	685 833
Revenus des participations	10 932 940	1 544 047	12 476 987
Revenus des autres placements		74 713 964	74 713 964
Autres revenus financiers		5 025 911	5 025 911
Total produits des placements	10 932 940	81 969 755	92 902 695
Intérêts		479 138	479 138
Frais externes et internes		173 448	173 448
Autres frais		946 939	946 939
Total charges des placements	0	1 599 525	1 599 525

Annexe N° 12 : Résultat technique de la catégorie d'Assurance Vie au 31/12/2022

(Exprimé en Dinars tunisiens)

CATEGORIES	Vie	Décès	Mixte	Acceptation	Total
Primes émises	5 824 302	31 942 322	978 082	0	38 744 706
Charges de prestations	-1 045 060	-15 479 145	-40 368		-16 564 573
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-4 429 280	-3 481 107	-983 493	0	-8 893 880
Solde de Souscription	349 962	12 982 070	-45 779	0	13 286 253
Frais d'acquisition	-1 069 555	-5 609 329	-189 054	0	-6 867 938
Autres charges de gestion nettes	-189 738	-705 018	-33 791	0	-928 547
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-1 259 293	-6 314 347	-222 845	0	-7 796 485
Produits nets de placements	993 969	6 923 300	424 692	105	8 342 066
Participation aux résultats	-264 762		-91 978		-356 740
Solde Financier	729 207	6 923 300	332 714	105	7 985 326
Part réassureurs /rétrocessionnaires dans					
Les primes cédées		-2 613 848			-2 613 848
Les prestations payés		3 134 835			3 134 835
Les charges de provision pour prestations					0
La participation aux résultats					0
Commissions reçues des réassureurs /rétrocessionnaires		378			378
Solde de réassurance / rétrocession		521 365	0		521 365
Résultat technique	-180 124	14 112 388	64 091	104	13 996 459
Informations complémentaires					
Montant des rachats	483 805		93 268		577 073
Intérêts techniques bruts de l'exercice					0
Provisions techniques brutes à la clôture	12 922 178	89 357 242	5 631 699	1 345	107 912 464
Provisions techniques brutes à l'ouverture	8 288 596	83 397 200	4 644 544	1 345	96 331 685

Annexe N° 13 : Résultat technique de la catégorie d'Assurance Non-Vie au 31/12/2022

(Exprimé en dinar tunisien)

CATEGORIES	GROUPE	A. TRAVAIL	INCENDIE	RISQUES DIVERS	TRANSPORT	AVIATION	AUTOMOBILE	ACCEPTATION	TOTAL
PRIMES ACQUISES	97 858 980	0	13 556 409	19 589 414	8 025 049	4 470 007	197 949 287	1 414 922	342 864 068
Primes émises	97 497 037	0	14 743 041	19 994 063	7 977 335	8 187 126	197 135 158	1 992 252	347 526 012
Variation des primes non acquises	361 943	0	-1 186 632	-404 649	47 714	-3 717 119	814 129	-577 330	-4 661 944
CHARGES DE PRESTATION	-93 954 354	-498 541	-238 440	-5 128 806	-4 892 025	-370 061	-193 775 759	-31 887	-298 889 873
Prestations et frais payés	-92 862 988	-1 057 280	-6 347 508	-9 696 936	-923 279	-689 214	-170 343 095	-678 190	-282 598 490
Charges des provisions pour prestations diverses	-1 091 366	558 739	6 109 068	4 568 130	-3 968 746	319 153	-23 432 664	646 304	-16 291 383
Solde de souscription	3 904 626	-498 541	13 317 969	14 460 608	3 133 024	4 099 946	4 173 528	1 383 035	43 974 195
Frais d'acquisition	-9 190 800	0	-2 948 296	-2 963 778	-1 123 740	-202 239	-34 518 012	-53 098	-50 999 962
Autres charges de gestion nettes	-8 266 447	-29 865	-2 419 022	-5 203 820	-381 113	-433 432	-16 504 229	82 568	-33 155 361
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-17 457 247	-29 865	-5 367 318	-8 167 598	-1 504 853	-635 671	-51 022 241	29 470	-84 155 323
Produits nets placements	1 740 455	892 572	1 655 128	4 319 741	2 659 542	693 928	50 665 818	406 413	63 033 597
Participation aux résultats et ristournes	-3 327 226	0	-190 923	-134 647	-107 989	-4 403	-2 148 288	-28 211	-5 941 687
Solde Financier	-1 586 771	892 572	1 464 205	4 185 094	2 551 553	689 525	48 517 530	378 202	57 091 910
Part réassureurs/récessionnaires dans :									
Les primes acquises	0	0	-7 077 610	-8 717 185	-5 348 084	-3 926 030	-10 113 767	-258 683	-35 441 359
Les prestations payées	0	23 424	2 419 798	2 535 949	1 089 102	466 443	135 404	131 614	6 801 734
Les charges de prov. pour prestations	0	-43 267	-5 681 642	-3 849 276	1 977 686	-34 812	4 922 092	-79 316	-2 788 535
la participation aux résultats	0	0	-182 413	-648 064	-249 302	0	0	0	-1 079 780
Commissions reçues des réassureurs/récessionnaires	0	0	1 455 678	933 414	571 403	13 217	3 440 944	26 929	6 441 585
Solde réassurance/récession	0	-19 843	-9 066 189	-9 745 162	-1 959 195	-3 481 182	-1 615 327	-179 456	-26 066 354
Résultat technique	-15 139 392	344 323	348 667	732 942	2 220 529	672 618	53 490	1 611 251	-9 155 572
Informations complémentaires									
Provisions pour primes non acquises clôture	149 271		6 658 654	6 448 646	2 003 867	6 717 919	88 181 897	1 988 786	112 149 039
Provisions pour primes non acquises Réouverture	511 214		5 472 022	6 043 997	2 051 581	3 000 800	88 996 026	1 411 455	107 487 095
Provisions pour sinistres à payer clôture	17 207 681	1 446 055	8 181 999	42 140 266	31 105 579	3 410 085	528 579 371	2 918 088	634 989 124
Provisions pour sinistres à payer Réouverture	16 105 639	1 480 635	14 291 067	46 655 098	27 136 833	3 729 238	509 223 359	3 564 392	622 186 261

Annexe N° 14 : Tableau récapitulatif des éléments constitutifs de la participation des assurés aux résultats techniques et financiers

(Exprimé en Dinars tunisiens)

Année d'inventaire	Exercice				
	2018	2019	2020	2021	2022
Participation aux résultats	30 302	47 593	83 711	81 982	356 740
Participation attribuée et payée	0	0	0	0	0
Variation Prov. Participation bénéfice	30302	47 593	83 711	81 982	356 740
Provisions mathématiques moyennes	48 107 135	51 687 963	56 450 807	63 617 483	72 702 706

Annexe n°15 : Tableau de raccordement du Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2022

(Exprimé en Dinars tunisiens)

		Total
Primes Acquisées	PRV1_1°Colonne	38 744 706
Charges de prestations	CHV1_1°Colonne	-16 564 572
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV2_1°Colonne	-8 893 880
Solde de souscription		13 286 253
Frais d'acquisition	CHV41+CHV42	-6 867 938
Autres charges de gestion nettes	PRV4-CHV43+CHV5	-928 547
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-7 796 486
Produits alloués, transférés à l'état de résultat non technique	PRV2-CHV9	8 342 066
Participation aux résultats	CHV3_1°Colonne	-356 740
Solde Financier		7 985 325
Part des réassureurs dans les primes acquises	PRV11_2°Colonne	-2 613 848
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11_2°Colonne	3 134 835
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21_2°Colonne	0
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3_2°Colonne	0
Commissions reçues des réassureurs	CHV44_2°Colonne	378
Solde de réassurance		521 365

Résultat technique	13 996 459
---------------------------	-------------------

Informations complémentaires

Montant des rachats	577 073
Intérêts technique bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	107 912 464
Provisions techniques brutes à l'ouverture	96 331 685

Annexe n°16 : Tableau de raccordement du Résultat technique de la catégorie Non Vie au 31/12/2022

(Exprimé en Dinars tunisiens)

		Total
Primes Acquisées		342 864 068
Primes émises	PRNV11_1°Colonne	347 526 012
Variation des primes non acquises	PRNV12	-4 661 944
Charges de prestations		-298 889 873
Prestations et frais payés	CHNV11_1°Colonne	-282 598 490
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12+CHNV2+CHNV6_1°Colonne	-16 291 383
Solde de souscription		43 974 195
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	-50 999 962
Autres charges de gestion nettes	CHNV43+CHNV5-PRNV2	-33 155 361
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-84 155 323
Produits nets des placements	PRNT3	63 033 597
Participations aux résultats	CHNV3	-5 941 687
Solde Financier		57 091 910
Part des réassureurs dans les primes acquises	PRNV11+PRNV12 _ 2°Colonne	35 441 359
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 _ 2°Colonne	-6 801 734
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12 _ 2°Colonne	2 788 535
Part des réassureurs dans les autres provisions techniques		
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	CHNV3_ 2°Colonne	-1 079 780
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 _ 2°Colonne	6 441 585
Solde de réassurance		26 066 354

Résultat technique	-9 155 572
---------------------------	-------------------

Informations complémentaires

Provisions pour Primes non Acquisées clôture	112 149 039
Provisions pour Primes non Acquisées Réouverture	107 487 095
Provisions pour Sinistres à Payer Clôture	634 989 124
Provisions pour Sinistres à Payer Réouverture	622 186 260
Autres provisions techniques clôture	29 663 577
Autres provisions techniques Réouverture	26 344 241

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2022
Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »

Mesdames et messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »

I- Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR », qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **402 865 115** Dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **31 904 572** Dinars.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a. Evaluation des provisions techniques :

Description du point clé de l'audit

Au 31 décembre 2022, les provisions techniques brutes totalisent un montant de 884 714 205 dinars au regard d'un total bilan de 1 428 605 264 dinars, ce qui représente 62% de ce dernier.

La composition détaillée de ces provisions est présentée au niveau de la note « PA3- Provisions Techniques brutes ».

Nous avons considéré que la comptabilisation de ces provisions est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative par rapport au total bilan de la compagnie, de leur évaluation, le plus souvent basée sur des hypothèses, des estimations ou des appréciations comme indiqué dans la note « 4.9- Provisions Techniques » des états financiers et de l'influence qu'ils peuvent représenter dans l'appréciation du respect des deux ratios réglementaires de la Compagnie.

Réponses d'audit apportées

Notre approche d'audit a été basée sur les informations qui nous ont été communiquées par la Direction et nécessaires pour la prise de connaissance et l'évaluation des procédures mises en place par la Compagnie pour l'évaluation et la présentation des provisions techniques.

Dans de ce cadre, nos travaux ont consisté à :

- Evaluer le contrôle interne régissant le processus d'estimation des provisions techniques afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés.
- Apprécier le respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la Compagnie en matière des provisions techniques notamment l'arrêté du Ministre de Finance du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et aux dispositions de la NCT 29 « Les provisions techniques dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurance ».
- Apprécier le caractère raisonnable et approprié des hypothèses retenues par la Compagnie pour l'évaluation de ses engagements futurs.
- Faire appel à un actuair inscrit sur le registre tenu par la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances ayant fait l'objet d'une acceptation préalable par le CGA afin d'évaluer les provisions techniques non-vie et vie de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR ».
- S'assurer de l'exhaustivité et de l'exactitude des provisions techniques ainsi que le bien fondé des méthodes d'évaluation appliquées par la compagnie, moyennant, entre autres, le recours aux travaux d'un actuair.
- Analyser les tendances et corroborer les estimations moyennant le rapprochement entre les estimations historiques et les réalisations de la compagnie.

Par ailleurs, nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les notes aux états financiers « PA3-Provisions techniques brutes » et « 4.9-Provisions techniques » relatives à la composition des provisions techniques et les modalités de leur évaluation.

b. Evaluation des Placements

Description du point clé de l'audit

Du fait de l'inversion de leur cycle de production, les Compagnies d'assurance sont tenues d'estimer les engagements contractuels qu'elles seront amenées à honorer et constituer des provisions techniques à due concurrence. A ce titre, les Compagnies d'assurance doivent constituer des placements pour un montant au moins égal aux provisions techniques.

Les placements sont évalués conformément à l'arrêté du ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation et comme décrit dans la note aux états financiers

« 4-2 Placement ».

Au 31 Décembre 2022, l'encours des placements s'élève à un montant brut de 1 082 448 757 dinars, les amortissements et les provisions y relatifs s'élèvent à 38 314 828 dinars, soit un montant net de 1 044 133 930 dinars, représentant 73 % du total bilan.

Compte tenu de l'importance des placements par rapport au total bilan de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR », nous avons considéré l'évaluation des placements comme une question clé dans notre audit.

Réponses d'audit apportées

L'essentiel de nos travaux d'audit des placements financiers a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des placements financiers afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés.
- La vérification de la prise en compte et de l'évaluation des placements conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005 et aux dispositions de la NC 31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance ».
- L'examen des informations données par la Direction sur l'activité et les perspectives envisageables ainsi que les critères et les hypothèses retenues pour déterminer les valeurs d'usage des différents titres de participations et les provisions qui en résultent.

Les questions clés de l'audit ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans

la première partie de ce rapport.

4. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet

de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport.

Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous avons relevé certaines insuffisances qui ont été consignées dans nos rapports sur l'évaluation du système de contrôle interne et du système d'information communiqués à la Compagnie.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances

« STAR » avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 27 avril 2023

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS
Mohamed Hédi KAMMOUN

La Générale d'Audit et Conseil
Selma LANGAR

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2022

Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »

**Mesdames et messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances
« STAR »**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

- La STAR a souscrit en 2022 la totalité des titres participatifs émis par la société « La Lyre immobilière ». Les caractéristiques financières de cette émission se présentent comme suit :

Nature	Titres de créance
Cadre juridique	Articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales
Montant	40 000 000 dinars divisée en 4 000 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 10 dinars
Durée	17 ans
Taux d'intérêt	Fixe : 0,5% Variable : 5% de l'excédent brut d'exploitation (si supérieur à Zéro)
Souscription	Réservée à l'actionnaire la « STAR assurances »
Remboursement	Sera effectué à la fin du 17ème anniversaire de la date de clôture des souscriptions.

Les produits constatés en 2022 au titre de cette opération s'élèvent à 52 603 dinars.

- En 2022, la STAR a souscrit la totalité des titres participatifs, également, émis par la société « La Lyre immobilière ». Les caractéristiques financières de cette deuxième émission se présentent comme suit :

Nature	Titres de créance
Cadre juridique	Articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.
Montant	13 000 000 dinars divisée en 1 300 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 10 dinars.
Durée	17 ans
Taux d'intérêt	Fixe : 0,5% Variable : 5% de l'excédent brut d'exploitation (si supérieur à Zéro). <i>Le calcul de ladite rémunération sera confondu et non cumulé avec la rémunération de l'émission des titres participatifs d'un montant de 40MD.</i>
Souscription	Réservée à l'actionnaire la « STAR assurances ».
Remboursement	Sera effectué à la fin du 17ème anniversaire de la date de clôture des souscriptions.

Les produits constatés en 2022 au titre de cette opération s'élèvent à 11 753 dinars.

- La STAR a souscrit en 2022 la totalité des nouveaux titres émis par la société « La Lyre immobilière » dans le cadre de l'augmentation de son capital. La souscription a été faite par apport en nature de deux immeubles objet des titres fonciers N° 88173 Tunis et 200564 Tunis.

Les immeubles susmentionnés ont été évalués par un commissaire aux apports, désigné par ordonnance sur requête du président du tribunal de première instance de Tunis daté du 21/02/2022 N° 91330, à 10 923 860 dinars. Cette évaluation se détaille comme suit :

N° Titre foncier	Emplacement de l'immeuble	Valeur des immeubles
88173 Tunis	Immeuble Angle Avenue de Japon et rue MED Badra , Montplaisir, Tunis	7 129 100 dinars
200564 Tunis	Zone Industriel Charguia, Tunis	3 794 760 dinars
Total		10 923 860 dinars

L'augmentation de capital a été réalisée par l'émission de 1 092 386 actions d'une valeur nominale de 10 dinars toutes souscrites et libérées.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

En application de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie durant l'exercice en cours :

- La convention de gestion de l'actionnariat conclue avec la STB ayant pour objet la réalisation des services financiers des titres émis et à émettre par la STAR et l'accomplissement des formalités relatives aux modifications apportées au capital social de la STAR.

La rémunération annuelle de la STB au titre de l'exercice 2022 s'élève à 11 000 dinars Hors TVA.

- La convention de bancassurance conclue avec la STB ayant générée un montant de commission brute de 5 507 860 dinars au titre de l'exercice 2022.

- La participation de Groupama Assurances Mutuelles aux traités « Incendie » avec une part de 20% aux mêmes conditions financières que les autres réassureurs suiveurs.

Il est à signaler que Groupama Assurances Mutuelles, société mère de Groupama Holding Filiales et Participations, a intégré le programme de réassurance conventionnelle de la STAR à partir du 1^{er} janvier 2019 en tant que suiveur.

Le détail des principales composantes des comptes techniques du Groupama Assurances Mutuelles établis en 2022 se présente comme suit :

- Les primes cédées s'élèvent à 1 087 215 dinars,
- La part des réassureurs dans les règlements des sinistres s'élèvent à 173 929 dinars,
- Les commissions reçues s'élèvent à 350 248 dinars.

Par ailleurs, le compte courant réassureur « GROUPAMA » présente un solde comptable créditeur de 349 819 dinars à la date du 31/12/2022.

- La Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance « STAR » a conclu, en 2021, avec la société « La Lyre immobilière » trois conventions de détachement de personnel.

Le montant des prestations facturées par la Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance « STAR » au titre de l'exercice 2022 s'élève à 342 819 dinars.

- Conformément à la note commune n°22 /2013 relative à la répartition des charges communes entre les sociétés d'un même groupe, la Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance « STAR » a conclu, en 2021, avec la société « La Lyre immobilière » une convention de refacturation pour encadrer la répartition des charges. Le montant refacturé par la « STAR » en 2022 s'élève à 32 233 dinars.

C. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

C1. Les obligations et engagements de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR » envers ses dirigeants, tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales et fixés par le conseil d'administration réuni en date du 29 août 2017 se détaillent comme suit :

Le Directeur Général a bénéficié des salaires et des avantages suivants :

b. Un salaire mensuel qui se détaille comme suit :

- Un salaire net mensuel de 6 500 dinars pour la période allant du 01 janvier 2022 jusqu'au 30 juin 2022 et 11 500 Dinars pour la période allant du 01 juillet 2022 jusqu'au 31 décembre 2022.
- Une cotisation sociale à la charge de l'employé 1 602 dinars.
- Une retenue sur impôts sur le revenu de 4 921 dinars.
- Des charges sociales patronales de 4 030 Dinars.

c. Prime d'intéressement au titre de l'année 2021 et servie en 2022 :

- Prime d'intéressement nette de 38 890 dinars.
- Une retenue sur impôts sur le revenu de 21 268 dinars.
- Charges sociales patronales de 13 395 dinars.

d. Les avantages en nature suivants :

- Une voiture de fonction.
- 500 litres de carburant par mois.
- La prise en charge des frais de téléphone pour un montant de 1 437 dinars.

C2. Les obligations et engagements de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers, arrêtés au 31 décembre 2022, se présentent comme suit :

	Président Du Conseil D'administration		Directeur Général	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022
Avantages à court terme	13 800		276 259	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paievements en actions	-	-	-	-
TOTAL	13 800		276 259	-

Le président du conseil a bénéficié des avantages suivants :

- Une enveloppe mensuelle brute de 1000 dinars a été servie en 2022.
- Un forfait téléphonique de 150 dinars par mois.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2022 a fixé les jetons de présence à un montant forfaitaire annuel de 8 000 dinars par administrateur, par membre du comité permanent d'audit, par membre du comité financier du pilotage, par membre du comité de gestion des risques et par membre de comité de rémunération.

Le montant brut comptabilisé à ce titre s'élève respectivement à 96 000 dinars pour les jetons de présence et 80 000 dinars pour les rémunérations des autres comités.

Tunis, le 27 avril 2023

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS
Mohamed Hedi KAMMOUN

La Générale d'Audit et Conseil
Selma LANGAR